

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1011

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un peu de tenue, s.v.p.

(pi) On l'a toujours su, le canton de Vaud, aux yeux des vrais Vaudois en tout cas, est bien davantage qu'un des vingt-six Etats qui forment la Confédération: c'est un pays à lui tout seul, qui va des Alpes au Jura, du Léman à la Sarine. Et en tant que tel, il a ses traditions et ses affaires d'Etat, comme celle à rebondissements dite de la «tenue VNPR».

* * *

Tout a commencé le 9 novembre 1988, quand le Conseil d'Etat a fait savoir au Grand Conseil que, «pour des raisons essentiellement pratiques, il a décidé de renoncer à la tenue vestimentaire veston noir – pantalon rayé pour les séances parlementaires.»

Mais on ne badine pas dans ce pays avec le droit non écrit. Car il s'agit bien de cela, puisque depuis le siècle passé, aucune loi ne stipule quel doit

être l'habit des magistrats. Débat long et houleux donc au Grand Conseil, sur un objet qui n'est pas de sa compétence, à l'occasion du dépôt d'une motion par le radical Roger Dessaux. Ce défenseur du moins d'Etat a trouvé trente-deux co-signataires pour demander que les ministres vaudois soient tenus de se présenter devant le Grand Conseil en VNPR. Et une majorité de députés a décidé de renvoyer cette motion à une commission, puis de l'adresser ensuite au Conseil d'Etat, qui fait donc rapport à son propos.

Un ancien chancelier a ainsi été mobilisé pour faire l'historique des tenues officielles vaudoises et une argumentation dut être trouvée pour justifier l'abandon définitif de cette coutume qui obligeait les conseillers d'Etat à se changer avant que de se présenter, parfois quelques minutes seulement, devant le Grand Conseil.

Cet épisode rocambolesque de la vie

parlementaire vaudoise est révélateur de la culture politique de certains députés de ce canton. M. Dessaux estime en effet que «la tenue VNPR conférait aux conseillers d'Etat une allure qui force au respect de leur personne et, à travers eux, de l'Etat qu'ils représentent».

Tout est dit dans cette phrase: l'habit fait le moine et une personne bien habillée ne peut pas chercher à vous embobiner. Touchante naïveté. On y décèle aussi l'image de l'Etat que certains souhaitent: qu'il ait «de l'allure», mais point trop d'efficacité, engoncé et ridicule qu'il est dans sa tenue de magicien de cirque.

* * *

On souhaiterait que les députés signataires de cette motion sachent eux aussi à certaines occasions «forcer le respect». Non pas par une tenue vestimentaire de bal costumé, mais par le niveau des débats auxquels ils participent.

qui a préféré rester célibataire — et donc se dit incompetent.

Et puis, voici le Grand Prix Ramuz — l'auteur de *Farinet* est décidément né sous une mauvaise étoile! A qui l'attribuer, sinon à Yves Velan, romancier certes remarquable, mais qui a la particularité de détester le «sieur Ramuz», comme il l'appelle — et c'est son droit le plus strict. Espérons que s'estimant à bon droit offensé, il le refusera... Mais il y faudrait de l'héroïsme, et c'est beaucoup demander.

Il y a plus grave: faisant le mot croisé d'un hebdomadaire protestant, je tombe sur la question: «Marie-Madeleine?» Il fallait trouver le mot catin! Reste à continuer dans une voie si heureusement ouverte: «Célèbre tortionnaire de l'Antiquité» — Il faudrait trouver *David* ou *Salomon*. «Farouche antisémite de la renaissance» — *Luther*; «Tyran de Genève» — *Calvin*. Etc.

Pour passer à un autre ordre de considérations: avez-vous lu *Terre Noire d'Usine*, de Janine Massard? Non, vous ne l'avez pas lu: je ne suis pas sûr qu'il soit déjà en librairie. Mais dès qu'il y

sera, et cela ne saurait tarder, n'hésitez pas!

Longtemps, on a pu dire du roman «romand» qu'il était tantôt une description du lac Léman, tantôt un essai sur la chasteté (ou sur la libération sexuelle, ce qui revient au même). *Terre Noire d'Usine* s'écarte résolument et heureusement de ces deux thèmes. S'engageant sur la voie ouverte entre autres par le camarade Cherpillod dans son *Chêne brûlé*; à la suite de tel roman de Mireille Küttel (*La Pérégrine*), du très beau *La Parole volée*, de Michel Bühler; de tel autre de ses propres livres, par exemple *La petite monnaie des jours*, Janine Massard entreprend de témoigner. Son roman, ou plutôt son récit, ressuscite quelques humbles, dont la vie, la destinée, est marquée indélébilement au sceau de l'alcoolisme, conséquence — et non pas cause (comme on le dit pour se rassurer) — de la misère. Marquée au sceau de l'exploitation, de l'endettement, de la ruine (due parfois à des cautionnements imprudents, et qui vient frapper la femme, qui n'en peut mais, puisqu'à l'époque, elle n'avait pas voix au chapitre), de la maladie, du désespoir.

Un témoignage sur la vie du Nord vau-

dois au début de ce siècle: Yverdon, Sainte-Croix (ici, nous retrouvons Bühler), Vuiteboeuf. La vie à la campagne, la vie en usine, la guerre de 14-18, c'est-à-dire la misère, encore! Alors, il n'y avait pas de caisses de compensation... Un livre dont il y a beaucoup à dire: j'y reviendrai. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jean-Louis Cornuz

L'invité de DP: Beat Kappeler

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA